

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 ET PERSPECTIVES 2016



**Réseau des professionnels
en Centres culturels, asbl**

rue du Couvent, 4, 6810 JAMOIGNE
tél : 061 29 29 19 ou 0475 26 82 27

info@astrac.be
www.astrac.be

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 ET PERSPECTIVES 2016

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION, RAPPEL DES MISSIONS	7
L'ASTRAC, Réseau des professionnels en Centres culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles	9
Rappel des missions	11
EVALUATION DES ACTIVITÉS DEVELOPPÉES EN 2015 EN REGARD DES MISSIONS	13
Tableau synthétique	16
GESTION ET ANIMATION DE L'ASBL	21
Situation financière, Personnel et situation de l'emploi, Locaux et matériel de l'association	23
Conseil d'administration	25
Réunions de l'ASTRAC	26
Membres de l'ASTRAC	27
PERSPECTIVES 2016	39

INTRODUCTION

Au début de l'année 2015, les Centres culturels se trouvaient dans une situation inconfortable, en attente d'un cadre financier pour l'application du décret du 21 novembre 2013. Les premières demandes de reconnaissance avaient été introduites, des processus de transition enclenchés partout.

Un an plus tard, le secteur manque toujours de perspectives claires – malgré le dépôt d'une nouvelle série de demandes de reconnaissance, malgré les décisions positives sur les premiers dossiers, malgré de nombreuses heures de travail entre représentants de la FWB et du secteur pour examiner et évaluer des hypothèses de financement réduit.

Au moment où nous finalisons ce rapport, le bouleversement dans la gestion des politiques culturelles après la démission de la Ministre de la Culture risque de maintenir le secteur dans l'impasse plus longtemps encore.

A la Journée de rencontres professionnelles du 26 janvier 2015, nous envisagions, face à la morosité ambiante, de pouvoir « changer l'économie » et « travailler autrement » dans le cadre d'échanges constructifs et animés, avec la participation de quelque 170 professionnels en Centres culturels.

Le climat politique et budgétaire s'est tout sauf détendu les douze mois suivants. Les différentes sources financières des Centres culturels ont continué à se tarir, les mesures d'économie se sont multipliées dans la majorité des lieux du secteur. Sans épargner l'emploi et les conditions de travail.

En parallèle, l'opération Bouger les lignes posait la question, entre autres, d'une rationalisation du paysage culturel grâce à des optimisations des coûts et des mutualisations, de façon à pouvoir libérer des moyens pour mettre « l'artiste au centre ».

L'ASTRAC quant à elle, avait déposé à la fin de 2014, une demande de reconnaissance et de financement pour son plan d'action 2016-2020 qui visait l'actualisation et le renforcement de son action fédérative et représentative au bénéfice des professionnels du secteur, tous métiers confondus. Une concertation avec l'Association des Centres culturels (ACC) était entamée afin de compléter et renforcer ce plan au travers d'une série de perspectives communes à formaliser à l'aide d'une convention.

En juillet 2015, nos deux organisations ont été informées de la décision de la Ministre Milquet de reporter le renouvellement de nos reconnaissances respectives d'un an pour nous permettre d'envisager une « intégration » de nos structures.

A la fin de l'année, après plusieurs séances de réflexions partagées avec l'ACC, l'hypothèse d'un regroupement rapide est écartée sans exclure des synergies nouvelles et le travail pour préparer une convention est repris là où il avait été mis de côté un an plus tôt.

Le secteur des Centres culturels, l'ASTRAC y compris, semble avoir été condamné en 2015 à piétiner sur place, ou au mieux à avancer « au pas d'Echternach ». Les effets de fatigue, de découragement et de frustration n'ont pas manqué de se faire ressentir.

Pour l'ASTRAC, il a été particulièrement pénible de renoncer au développement du projet de la Plateforme d'Echange et de Partage lancé en 2014 pour accompagner les équipes dans la transition vers le nouveau décret. Entre autres...

Mais soulignons plutôt les avancées de 2015 qui ont permis d'ouvrir des brèches : l'organisation d'une solidarité intersectorielle au service de la défense des opérateurs socioculturels à travers la Plateforme des fédérations socioculturelles, l'établissement d'un calendrier de concertation avec le Cabinet Culture, les premiers projets pour présenter et valoriser l'action des Centres culturels et sa refonte suite au nouveau décret.

L'ASTRAC a investi une énergie considérable sur ces différents plans, aux côtés de plusieurs autres partenaires du champ fédératif, dont l'ACC.

Nous avons poursuivi notre action récurrente qui fait notre « marque de fabrique » : rencontres professionnelles, information régulière des professionnels du secteur, Carte pro, action en tant qu'orua au sein de la Commission des Centres culturels et dans d'autres organes de réflexion et de consultation.

Mais la place importante de l'action partenariale semble avoir contribué à affaiblir ou à rendre moins audible le timbre particulier de notre voix, à diluer quelque peu nos propos dans une parole commune, à limiter nos disponibilités pour être activement présents sur le terrain, aux côtés des équipes des Centres culturels.

A différentes reprises, nous avons eu l'occasion de prendre pleinement conscience de cette réalité. Nous ne pouvons que conclure qu'il sera nécessaire, en 2016 aussi, de poursuivre le combat pour renforcer notre action et sauvegarder sa spécificité.

Ce combat, nous le mènerons dans un esprit de solidarité et d'ouverture à de nouvelles configurations et dynamiques de l'action fédérative, toujours à l'écoute des attentes et aspirations des professionnels en Centres culturels.

**PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION,
RAPPEL DE SES MISSIONS ET DE SES PRINCIPALES ACTIONS**

L'ASTRAC, Réseau des professionnels en Centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Présentation de l'association

Fondée en 1991, l'ASTRAC fédère les professionnels en Centres culturels agréés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'ASTRAC leur propose **un lieu de rencontre et d'échange, d'information et de formation, de réflexion et d'action partagée.**

- Un lieu **fédératif** où les expériences se croisent et se confrontent, les idées se bousculent et les informations circulent, dans un but d'enrichissement professionnel et d'éducation permanente.

L'ASTRAC poursuit la mise en réseau des équipes, la coopération et la solidarité entre professionnels du secteur, la création de paroles et de visions communes, pour promouvoir l'action et les différents métiers du secteur et défendre les enjeux de la culture dans la société.

- Un lieu **participatif** qui construit son action de manière ascendante, à partir des pratiques professionnelles et des réalités des équipes dans les différents lieux du secteur et à partir des priorités du moment, telles qu'elles sont vécues sur le terrain par les travailleurs, **toutes catégories de métiers confondus.**

Depuis vingt-cinq ans déjà, l'ASTRAC anime le réseau des professionnels en Centres culturels en proposant des espaces-temps pour le partage d'expériences et d'informations, notamment dans le cadre de ses **rencontres professionnelles.**

Ces rencontres ont pour but de nourrir la vie professionnelle des professionnels en Centres culturels.

Elles sont également l'occasion de **récolter leurs paroles** relatives à leurs vécus, leurs attentes et leurs aspirations et de tenter de **construire une parole commune.**

L'ASTRAC nourrit en permanence son action des réalités et des points de vue des professionnels en Centres culturels. Elle s'est également donnée pour mission de **saisir et propager leurs signaux ascendants.**

Elle participe aux débats relatifs au développement des politiques culturelles pour y faire entendre la voix des professionnels en Centres culturels et défendre leurs intérêts, dans un esprit de solidarité avec les autres acteurs de la Culture et des secteurs proches.

Reconnue comme « organisation représentative des utilisateurs agréée » (orua) dans le cadre du décret du 10 avril 2003, elle est représentée dans différents groupes de réflexions pour préparer la prise de décision, et notamment à la Commission des Centres culturels, l'instance d'avis du secteur des Centres culturels.

En 2015, 105 personnes, issues de 75 Centres culturels, étaient **membres effectifs** de l'asbl ASTRAC.

Parmi eux, 75 directeurs.

248 autres professionnels du secteur étaient **membres adhérents** (individuels) de l'ASTRAC en tant que détenteurs de la Carte professionnelle 2015 (44 membres effectifs étaient également détenteurs de la Carte pro).

102 Centres culturels agréés (sur un total de 115, ou 89%), et 3 associations du secteur dont 2 ex-agences de développement culturel régional et une asbl en voie de reconnaissance) étaient membres adhérents (institutionnels) en ordre de cotisation.¹

Une assemblée générale est organisée minimum une fois par an.

Le **Conseil d'administration** est le garant du dynamisme de l'ASTRAC et de son ancrage dans les réalités des équipes du secteur.

Composé de 18 administrateurs maximum, il se réunit au moins 9 fois par an. Les réunions sont ouvertes à tous les membres effectifs de l'association.

L'asbl fonctionne avec une petite **équipe** de permanents : une personne chargée de la direction engagée à 3/4 temps et une animatrice engagée à mi-temps.

Le **siège social** et les bureaux de l'ASTRAC sont installés en Région Wallonne, à Jamoigne, entité de la Ville de Chiny en Province de Luxembourg.

L'ASTRAC est soutenue financièrement par la Fédération Wallonie-Bruxelles avec laquelle elle a signé une convention portant sur les années 2011-2014 qui a été prolongée d'un an par avenant deux années de suite.

L'ASTRAC est soutenue également par la Région wallonne dans le cadre des Aides à la Promotion de l'Emploi.

¹ Voir les listes détaillées des membres à partir de la page 24.

Rappel des missions

Depuis toujours, l'action de l'ASTRAC est basée avant tout sur un travail pour mettre en commun des informations, des savoirs et des compétences, des expériences, des énergies et des points de vue.

L'ASTRAC s'est donnée les missions spécifiques suivantes pour concrétiser cette action :

- (1) développer les **synergies** – la **communication**, les **échanges**, les **coopérations** – entre les professionnels en Centres culturels ;
- (2) **informer** les professionnels en Centres culturels et leur proposer des moments de **formation** sur des thèmes liés aux pratiques professionnelles et à l'actualité du secteur ;
- (3) organiser une **réflexion permanente**, alimenter les **débats publics** sur les métiers, les orientations du secteur et les stratégies et politiques culturelles;
- (4) **valoriser et promouvoir** le travail des professionnels en Centres culturels, l'action du secteur et le rôle de la culture;
- (5) **défendre les intérêts** des professionnels en Centres culturels, les **représenter** auprès de l'opinion publique, des médias et des acteurs et décideurs à tous les niveaux.

Il est à noter que les missions (4) et (5) n'ont pas été reprises dans la convention que l'ASTRAC a conclue en 2011 avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et que celles-ci ne sont donc pas soutenues financièrement par la Fédération.

**ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES EN 2015
EN REGARD DES MISSIONS**

Cette partie du rapport annuel est présentée sous forme de **tableau synthétique**.

- Dans la première colonne : les missions poursuivies par l'asbl ASTRAC, dont celles reconnues dans le cadre de la convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- La deuxième colonne contient l'aperçu des réalisations en 2015 en lien avec chacune de ces missions.
- Dans la troisième colonne : quelques observations pour détailler, expliquer ou évaluer ces réalisations.
- La quatrième colonne reprend pour chaque mission les moyens y consacrés prescrits par la convention en ajoutant si ces moyens ont été mis en œuvre ou pas.
- Des pistes pour l'avenir proche sont indiquées dans la dernière colonne. Elles peuvent être relues dans la partie « Perspectives 2016 » à partir de la page 34.

MISSIONS	RÉALISÉES EN 2015	COMMENTAIRES	MOYENS prescrits par la convention et leur réalisation	PISTES pour 2016
<p>1. Développer la communication, les échanges, les coopérations entre les professionnels des Centres culturels</p>	<p><u>Journée de rencontres professionnelles du 27 janvier 2015</u> : « Changer l'économie. Repenser l'organisation sociale. Travailler autrement. Quels regards, quels apports des Centres culturels ? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table ronde avec Paul Hermant, Frédérique Konstantatos, Christine Mahy et Jérôme Van Ruychevelt. Modérateur: Steve Bottacin ; • 9 ateliers de travail partagé: (1) S'organiser en équipe en conciliant respect de la loi, efficacité, convivialité et épanouissement: le point de vue des travailleurs ; (2) Renouveler les dynamiques au sein des équipes: quid des techniques de management « alternatif »?; (3) Atelier 3: L'analyse partagée: une ouverture vers les « non-publics »?; (4) Les expériences et actions des Centres culturels dans le champ de l'économie alternative. Pourquoi? Pour qui?; (5) Les Centres culturels et les écoles: état des lieux, désirs et idées pour agir en synergie ; (6) Le programme « Erasmus + » : quelles possibilités pour les Centres culturels?; (7) Professionnel en Centre culturel et indépendant à titre complémentaire: une double vie ou l'union qui fait la force?; (8) Vers un portrait du métier d'ouvrier polyvalent en Centre culturel ; (9) Les nouveaux logiciels de billetterie: mieux servir les publics, tout en gagnant des moyens et du temps...? L'atelier (6) a été annulé pour manque d'inscrits • Partenariats avec l'ACC, Ecores, les Bibliothèques de Waimies et de Malmedy, la Cellule Culture-Enseignement, la Ville de Liège (Service Accueil extrascolaire) • Communication du Cabinet de la Ministre de la Culture en clôture de la journée. 170 participants inscrits issus de 73 institutions dont 58 Centres culturels 	<ul style="list-style-type: none"> • La Jpro reste l'activité phare de l'ASTRAC et le pilier central de son action fédérative et représentative. Elle constitue un moment de mobilisation important pour les équipes du secteur. • Animation des ateliers essentiellement par des administrateurs de l'ASTRAC moyennant un travail de préparation important • Partenariats et/ou présence de personnes-ressources de qualité pour apporter une expertise ou des éclairages spécifiques, un témoignage issu du terrain, un point de vue. • Présence systématique de la Ministre ou du Cabinet • Après deux éditions qui avaient rassemblé entre 200 et 250 participants, le nombre d'inscrits a chuté quelque peu. Une conséquence du lancement tardif de la communication ou le signe d'une certaine insatisfaction ? La méthode basée sur le partage d'expériences et de compétences ne répond pas aux attentes de certains participants – issus des métiers techniques et administratifs surtout – qui semblent surtout à la recherche d'apprentissages « prêts à l'usage » ... • Le suivi reste problématique : (1) difficulté de diffuser des rapports de qualité avec efficacité, (2) besoin d'approfondir certaines questions soulevées lors de projets spécifiques, mais manque de moyens pour aller plus loin. 	<p>2 rencontres annuelles des professionnels sur des thèmes liés à leurs pratiques et/ou à leur actualité</p> <p>➔ REALISEES</p>	<p>Poursuite de l'organisation des rencontres professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite <u>de la Journée pro</u> en tant que journée « inter-métiers » • L'AG statutaire sera l'occasion de proposer, un espace-temps de discussion et récolte de vécus et de paroles, entre professionnels du secteur. <p>Prolongation de la mise au ralenti du projet de Plateforme d'Echange et de Partage, faute de moyens</p> <p>Soutien à l'<u>action internationale</u> menée par l'ACC</p> <p>Poursuite de la <u>Carte pro</u>.</p>
	<p><u>Rencontre sectorielle du 19 mai 2014</u> : « Entre les lignes et au delà... les Centres culturels bougent et font bouger ». Rencontre sectorielle organisée en partenariat avec l'ACC dans la prolongation de l'AG de l'ASTRAC et la présentation des bilans 2014 de la Commission des Centres culturels (3C) et de la Direction des Centres culturels.</p> <p>Conçu autour de temps d'information, de réflexion et de construction d'une parole commune en lien avec l'opération Bouger les lignes, le programme a été changé à la dernière minute pour aborder l'actualité pressante du secteur : la menace d'un moratoire sur le décret.</p> <p>Un moment d'information a été assuré par le Cabinet et l'Administration.</p> <p>Témoignages des représentants de la Fédération pluraliste des CEC et de l'Association professionnelle des Bibliothécaires et Documentalistes sur la situation de leurs secteurs.</p> <p>Travail en petits groupes pour faire émerger une position et une parole commune. Maintien d'un moment d'information concis sur Bouger les lignes en plénière et un atelier pour approfondir les débats.</p> <p>132 participants inscrits issus de 80 institutions</p> <p>Un rapport de la rencontre a été rédigé et diffusé avec l'ACC. L'ASTRAC a également rédigé et publié un communiqué sur son site.</p>	<p>Une demi-journée de rencontre est organisée traditionnellement à la suite de l'AG de l'ASTRAC.</p> <p>Si la rencontre sectorielle du 19 mai rassemblé un nombre important de professionnels du secteur, le bilan qu'en a fait le CA a été mitigé. La rencontre a permis une récolte de ressentis et d'aspirations pour nourrir l'action de l'ASTRAC mais certains participants ne semblent pas avoir apprécié l'assemblage au cours d'une même journée de moments de paroles très différents et ont regretté une dilution de la parole portée par l'ASTRAC.</p>		
	<p>Passage au ralenti pour le projet de la <u>Plateforme d'Echange et de Partage</u> à cause d'un manque de moyens, d'un manque de temps et suite aux incertitudes relatives à l'application du décret.</p>	<p>Une aide extraordinaire pour ce projet était restée sans réponse en 2014 mais sa mise en œuvre avait quand même été poursuivie, tenant compte des attentes importantes du terrain. Ce n'était plus possible en 2015 à cause de la nécessité de répondre à d'autres priorités.</p>		
	<p>Mise en réseau au niveau belge et au niveau international, soutenu par un dialogue permanent ACC-ASTRAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'adhésion à l'ENCC ; • Poursuite des contacts avec la VVC. <p>Relais des informations de l'ENCC et de la VVC susceptibles d'intéresser les professionnels en Centres culturels</p>	<p>Le manque de temps et de moyens ne nous a pas permis de travailler cet axe de manière active. L'ASTRAC s'est reposé sur ses partenaires de l'ACC pour assurer une représentation du secteur et entretenir ses relations au niveau international.</p>		
	<p>Poursuite du projet de la <u>Carte pro</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 292 détenteurs en 2015, • 106 partenaires en 2015 dont un quart environ « hors secteur ». 	<p>La Carte pro se veut, entre autres, un outil de liaison et de promotion d'un sentiment d'appartenance et de fierté sectorielle.</p> <p>Le manque de moyens (temps) continue de freiner le développement du projet.</p>		

	MISSIONS	RÉALISÉES EN 2015	COMMENTAIRES	MOYENS prescrits par la convention et leur réalisation	PISTES pour les années à venir
C O N V E N T I O N = A C T I O N F E D E R A T I V E	2. Informer les professionnels des Centres culturels	<p>Outils d'information et de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Site internet astrac.be</u> : le site, refondu en 2014, permet une information rapide et complète sur les actualités du secteur et sur tous les aspects de l'action et du fonctionnement de l'ASTRAC • <u>Brèves électroniques</u> : 14 brèves ont été diffusées <p>La liste de diffusion contient les adresses de quelque 600 professionnels du secteur et celles de quelques dizaines d'autres interlocuteurs, sélectionnés selon la nature des informations communiquées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le <u>Journal « Astrac en vrac »</u> reste en suspens par manque de temps. <p><u>Rediffusion des offres d'emploi et annonces du secteur</u> : les annonces susceptibles d'intéresser les professionnels en Centres culturels sont diffusées par mail et publiées sur le site internet. Elles rencontrent un intérêt important.</p> <p>Concertation régulière avec l'ACC pour assurer une information coordonnée du secteur, basée sur la cohérence et/ou la complémentarité des messages diffusés par les partenaires.</p>	<p>Le site internet et les brèves sont les principaux outils de communication, d'information et de liaison de l'ASTRAC. Le rythme de diffusion des brèves est élevé.</p> <p>Le manque de temps a empêché la reprise de la publication</p> <ul style="list-style-type: none"> • des infolettres électroniques à parution régulière, • du journal « Astrac en vrac » en tant que bulletin de liaison. <p>En ce qui concerne le site internet, le manque de moyens et les actualités du secteur ont empêché la poursuite de l'alimentation de la boîte à outils de la Plateforme d'Echange et de Partage (voir ci-dessus).</p>		<p>Maintien d'une communication régulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • min. 12 brèves électroniques ; • site internet interactif ; • diffusion des offres d'emploi et des annonces du secteur. <p>Poursuite des réflexions avec l'ACC pour assurer la cohérence et la complémentarité des informations diffusées et pour envisager une mutualisation d'outils de communication.</p>
	Proposer des formations sur des thèmes liés aux pratiques professionnelles et à l'actualité du secteur	<p>Démarches d'(in)formation ou liées à la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarches « (in)formatives » basées sur des approches ascendantes et sur l'échange d'expériences et d'informations : ateliers participatifs à l'occasion de la Journée pro • <u>Accueil des équipes à Jamoigne</u>: soutien logistique à 1 projet d'accueil en juillet 2015 • Soutien à la <u>formation en régie son</u> initiée par La Vénérie : formation de perfectionnement pour les régisseurs des Centres culturels ou de la CP 329.02 (premier module en décembre 2015) • Participation aux <u>réflexions sur l'accompagnement de la transition vers le nouveau décret</u>, avec entre autres, la Direction des Centres culturels, la Direction de la Formation, la 3C, l'ACC, ... : Comité d'accompagnement de la formation « Piloter un Centre culturel », GT FAQ issu de la 3C • Participation de Liesbeth Vandersteene à la formation « <u>Piloter un Centre culturel</u> » (module 2 du cycle de Chevetogne, les 30, 31 mars, 20 et 21 avril 2015) 	<p>L'ASTRAC n'est pas un opérateur de formation. Les temps et espaces de formation qu'elle propose se caractérisent par une approche ascendante, basée sur l'échange et le partage entre professionnels du secteur ou constituant des occasions d'enrichissement professionnel qui peuvent être des catalyseurs de formation ultérieures (débats, tables rondes et conférences). Les moyens limités de l'ASTRAC ne permettent pas de mettre en place des formations plus conséquentes.</p> <p>Il n'est pas possible pour l'instant de réellesment développer le projet d'accueil et d'accompagnement sur mesure des équipes dans le local à Jamoigne.</p> <p>Le rôle de l'ASTRAC en lien avec la formation en régie son portée par La Vénérie consistait en un soutien à la réalisation du dossier, un soutien promotionnel et un rôle d'intermédiaire entre les équipes et les organisateurs.</p> <p>L'ASTRAC participe en tant qu'orua aux réflexions sur le plan d'accompagnement du secteur où elle défend une approche pragmatique pour mobiliser, approfondir et valoriser les compétences présentes au sein des équipes.</p>	<p>Un support d'information et de liaison régulière avec les professionnels, par voie électronique ou autre (minimum 4 éditions par an).</p> <p>→ REALISE, malgré l'abandon du journal « Astrac en vrac ».</p> <p>Des formations liées aux métiers du secteur répondant aux besoins identifiés (en collaboration et en concertation avec l'ACC et le Service de la Formation).</p> <p>→ REALISEES PARTIELLEMENT : le manque de moyens limite la possibilité de développer des formations.</p>	<p>Poursuite des réflexions partagées sur l'accompagnement de la transition ;</p> <p>Poursuite du développement du projet d'accueil des équipes dans le local de l'ASTRAC.</p> <p>Maintien des especas-temps (in)formatifs (rencontres, débats, ateliers, ...).</p> <p>Poursuite du soutien aux projets émergents pour répondre aux demandes issus du terrain</p>
	3. Organiser une réflexion permanente, alimenter les débats sur les pratiques, les métiers et les orientations du secteur	<ul style="list-style-type: none"> • Voir ci-dessus : organisation de moments de réflexion partagée et récolte des informations ascendantes du secteur à l'occasion des <u>rencontres professionnelles</u>; • Participation active à la 3C (Michel Gelinne et Liesbeth Vandersteene) ; • Participation à la Commission des Musiques non classiques (Christophe Loyen) • Voir ci-dessus : participation au <u>chantier « accompagnement décret »</u> : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Comité d'accompagnement de la formation « Piloter un Centre culturel » (Liesbeth Vandersteene) ; ❖ GT FAQ (Liesbeth Vandersteene) ; • Participation au jury du <u>Prix Ethias-ACC</u> (Liesbeth Vandersteene) ; • Participation active à l'opération <u>Bouger les Lignes : Coupole « Artiste au centre »</u> : ateliers Aide à la création et accompagnement des artistes, Statut, emploi et formation des artistes, Promotion des artistes, Diffusion de l'offre culturelle. Organisation, avec l'ACC et ASSPROPRO d'un atelier d'information et de réflexion à l'occasion de la rencontre du 19 mai (voir ci-dessus). Participation active à la rédaction d'une contribution commune des fédérations socioculturelles ; • Co-organisation de la rencontre « Artistes et Centres culturels » du 14 décembre 2015 (Saint-Gilles) pour informer les artistes et 30 représentants des Centres culturels et les collaborations possibles. Avec l'ACC, ASSPROPRO, le Centre culturel Jacques Franck, la Concertation des Centres culturels bruxellois et le Guichet des Arts. 275 participants inscrits dont 240 artistes et 30 représentants des Centres culturels. • Réalisation d'une <u>enquête auprès des directeurs</u> sur la situation financière des Centres culturels et les impacts de l'austérité : réponses de 93 des 115 lieux ; • Participation active à l'<u>audition des fédérations socioculturelles</u> en Commission culture du 12 novembre : intervention sur la situation des Centres culturels • Poursuite du <u>chantier de réflexion partagée avec l'ACC</u> pour développer une vision et des projets fédératifs communs ainsi que pour examiner, sous l'impulsion du Cabinet de la Culture, des pistes de mutualisation et des hypothèses de regroupement ACC-ASTRAC (Coupole fédérative des Centres culturels). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'investissement important des administrateurs de l'asbl est indispensable dans ce contexte, pour garantir en permanence le lien entre l'équipe et les professionnels du secteur (réunions mensuelles du CA) et pour représenter l'ASTRAC dans différents groupes de réflexion et instances d'avis. • Le rôle de l'ASTRAC dans l'organisation de la rencontre « Artistes et Centres culturels » à Saint-Gilles a porté sur la conception de la rencontre, la définition du programme, la recherche d'intervenants et l'encadrement des groupes de discussion. • L'enquête auprès des directions a été réalisée en vue de l'audition en Commission culture. Les résultats ont été présentés au secteur et diffusés de manière plus large en janvier 2016. • Après avoir travaillé pendant plusieurs semaines sur la préparation d'un projet de convention en lien avec leurs plans d'action respectifs, l'ACC et l'ASTRAC ont été informées par la Ministre Milquet de sa décision de prolonger leurs conventions par avenant afin de leur permettre « de mener une réflexion quant une intégration des deux asbl à l'horizon 2017 ». Elles ont été invitées ensuite par l'Administration à actualiser et déposer conjointement le dossier de demande de reconnaissance pour le 31 mai 2016. 		<p>Poursuite participation 3C, Commission Musiques non classiques, et groupes de travail et réflexion émanant du secteur.</p> <p>Poursuite des synergies avec les autres fédérations, réseaux et concertations du secteur et avec les secteurs proches : notamment ACC et Plateforme des fédérations socioculturelles.</p> <p>Dans la mesure du possible : participation à l'opération Bouger les lignes</p>

MISSIONS		RÉALISÉES EN 2015	COMMENTAIRES	MOYENS prescrits par la convention et leur réalisation	PISTES pour les années à venir
A C T I O N R E P R E S E N T A T I V E	<p>4. Valoriser et promouvoir le travail des professionnels des Centres culturels, l'action du secteur et le rôle de la culture dans la société</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voir ci-dessus : participation active à <ul style="list-style-type: none"> ○ Bouger les Lignes ; ○ la rencontre « Artistes et Centres culturels » du 14 décembre ; ○ l'audition des fédérations socioculturelles en Commission culture du 12 novembre ; • Lancement, avec l'ACC de réflexions préparatoires en vue de la publication d'un <u>guide</u> ou petit livre de présentation des Centres culturels. Création d'un comité de rédaction. • Participation aux réflexions préparatoires à la réalisation de la <u>vidéo promotionnelle</u> des Centres culturels réalisée par l'ACC • La <u>Carte pro</u> est aussi un outil de valorisation des professionnels du secteur. Elle s'adresse dans cette optique notamment aux travailleurs autres que les directeurs et programmeurs. 	<p>Dans le contexte difficile d'aujourd'hui, valoriser et promouvoir les Centres culturels est un enjeu fondamental pour contribuer à consolider le secteur et ses équipes.</p>	<p>La convention ne prescrit rien : l'ASTRAC n'est pas subventionnée pour ces missions qui relèvent de son action en tant qu'orua.</p>	<p>Réflexions et projets, avec l'ACC pour créer des outils de présentation et de promotion du secteur : guide, site, ...</p> <p>« Plan presse » pour donner une visibilité positive aux Centres culturels auprès d'un public large</p> <p>Le cas échéant, avec l'ACC nouvelle rencontre « Centres culturels et artistes » en Wallonie</p> <p>Poursuite Carte pro, en recherche de nouveaux partenariats hors secteur</p>
	<p>5. Défendre les intérêts des professionnels du secteur et ceux des Centres culturels, les représenter auprès de l'opinion publique, des médias, des pouvoirs publics et des décideurs à tous les niveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la <u>3C</u> • Participation aux <u>groupes de travail et de réflexion en lien avec la transition vers le nouveau décret</u> ; • Contacts permanents et constructifs avec l'<u>Administration et l'Inspection</u> ; • Réunions de <u>concertation sectorielles et intersectorielles avec la Ministre de la Culture Joëlle Milquet et/ou son Cabinet</u> • Voir ci-dessus : participation à l'audition des fédérations socioculturelles en Commission culture du 12 novembre • Intensification des relations <u>ASTRAC-ACC</u> en vue d'une défense concertée du secteur 	<p>La représentation des professionnels du secteur pour relayer leurs besoins reste une mission primordiale pour l'ASTRAC qui répond à une attente importante sur le terrain.</p>		<p>Poursuite des contacts et des relations.</p> <p>Sensibilisation large sur les conséquence du contexte d'impasse budgétaire. Publication résultats enquête sur les impacts de l'austérité</p> <p>Défense d'une application « réelle » du décret</p> <p>Mobilisation des professionnels dans des actions pour défendre le secteur ou des enjeux de société qui les concernent.</p>

En conclusion

Les **faits et tendances les plus marquants** de l'année 2015 étaient :

- le contexte politique et budgétaire difficile et caractérisé par de nombreuses incertitudes dans lequel les Centres culturels ont évolué (diminution des moyens, incertitudes quant à l'application du nouveau décret, opération Bouger les lignes, ...) ;
- une fragilisation de l'ASTRAC, en lien avec ce contexte, mais aussi à cause de son sous-financement prolongé et surtout, le souhait de la Ministre d'une intégration rapide entre l'ACC et l'ASTRAC ;
- la naissance et l'organisation d'une solidarité intersectorielle qui se sont traduites dans la constitution de la Plateforme des fédérations socioculturelles et qui a permis l'ouverture d'une concertation avec la Ministre et son Cabinet ;
- le constat d'un important besoin d'expliquer et de valoriser l'action et les réalités des Centres culturels et le lancement des premiers projets pour y répondre ;
- une intensification des relations et des collaborations ACC-ASTRAC, dans le cadre de projets menés en partenariat, au sein de la Plateforme des fédérations socioculturelles et en lien avec les réflexions impulsées par le Cabinet Milquet sur l' « intégration » des deux associations;
- la poursuite de l'action « courante » de l'ASTRAC :
 - action fédérative : Journée pro, brèves d'information, site internet interactif, Carte pro ;
 - action en représentative : 3C, GT, ... ;
- l'impossibilité de poursuivre le développement du projet de la Plateforme d'Echange et de Partage faute de moyens, l'impossibilité de donner de l'ampleur aux mises au vert à Jamoigne.

GESTION ET ANIMATION DE L'ASBL

SITUATION FINANCIÈRE

Comme en 2014, les finances de l'ASTRAC restent maîtrisées malgré une tension budgétaire grandissante.

Pour la deuxième année consécutive, le résultat de l'exercice était légèrement négatif. Le bilan 2015 affiche une perte de 1.452,74 euros. Le résultat reporté toutefois reste bien positif avec un bénéfice de 8000 euros environ.

Plusieurs recettes sont en diminution : c'est le cas des subventions de la Fédération-Wallonie-Bruxelles, des aides APE de la Région Wallonne, mais aussi des cotisations des membres adhérents (7 Centres culturels n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2015) et des recettes des activités (moins de participants à la Journée pro que les années précédentes et gratuité de la rencontre sectorielle du 19 mai).

La perte globale, d'un montant de 3400 euros environ a été compensée par des économies dans différents domaines :

- Aucune augmentation du temps de travail des membres de l'équipe n'a été possible, contrairement aux années précédentes et malgré une charge de travail très élevée.
- L'ASTRAC n'a pas participé à des manifestations internationales.
- Une certaine austérité énergétique ainsi qu'une présence moins importante des employées au bureau ont permis de réduire les frais d'électricité et de chauffage de quelque 770 euros.

La trésorerie reste saine : le résultat d'un financement garanti et régulier depuis 2011 dans le cadre de la convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, combiné à la participation au Fonds Ecureuil, mais surtout à une gestion budgétaire très prudente.

N'oublions toutefois pas que derrière cette situation budgétaire globalement équilibrée se cache un manque de moyens structurel qui se fait sentir de manière toujours plus pressante.

Le subside annuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été réduit de 1% pour atteindre 44.550€. Mais déjà avant cette réduction, il ne suffisait pas pour remplir correctement l'ensemble des missions inscrites dans la convention.

Les aides à l'emploi de la Région Wallonne ne couvrent qu'une petite partie des frais du temps plein auquel elles sont liées.

Les possibilités de générer des recettes propres sont limitées : vu la nature de l'action proposée par l'ASTRAC, ses recettes sont en général acquises grâce aux contributions des acteurs du secteur.

Cette situation d'impasse compromet la qualité et l'impact durables de l'action de l'ASTRAC.

La professionnalisation de l'asbl reste un acquis fragile. L'équipe est exposée à une surcharge de travail permanente intenable à moyen terme.

L'engagement de personnel supplémentaire – 1 équivalent temps plein minimum – est indispensable pour permettre à l'ASTRAC de développer une action pertinente et efficace en réponse aux attentes du terrain et de ses partenaires.

PERSONNEL, SITUATION DE L'EMPLOI

La situation du personnel est restée inchangée en 2015.

Au 31 décembre 2015, le personnel de l'ASTRAC était composé de :

- Frédéricque Bigonville, employée polyvalente, chargée de projets et du secrétariat à ½ temps,
- Liesbeth Vandersteene, directrice à ¾ temps.

LOCAUX ET MATÉRIEL DE L'ASSOCIATION

Depuis juin 2013, le siège social de l'ASTRAC ainsi que ses bureaux se trouvent à la rue du Couvent, 4 à 6810 Jamoigne.

L'asbl loue le local de la Ville de Chiny pour le montant symbolique de 100 euros par mois (augmenté suivant indexations), hors charges.

L'équipement est composé entre autres de bureaux et chaises de bureaux, tables et chaises, armoires et étagères, d'un frigo, de petit matériel électronique et de matériel didactique.

Le matériel informatique comprend notamment deux ordinateurs, trois imprimantes, un appareil photo numérique, un moniteur grand écran.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du CA de l'ASTRAC

Le Conseil d'Administration de l'ASTRAC est composé de 18 membres maximum.
Il est renouvelable par tiers chaque année, à l'occasion de l'Assemblée générale statutaire.
Un Bureau est désigné parmi les membres du CA, lors de sa première réunion suivant l'AG.

Le Conseil d'Administration de l'ASTRAC était composé au 31 décembre 2015 de 18 membres.

Membres du bureau

Christophe Loyen	(Centre culturel de Chênée)	président
Étienne Pévenasse	(Centre culturel de Gerpennes)	vice-Président
Michel Gelinne	(La Vénérie, Centre culturel de Watermael-Boitsfort)	vice-Président
Justine Dandoy	(Centre culturel de l'Arrondissement de Huy)	secrétaire
Hervé Persain	(Centre culturel de l'Arrondissement de Huy)	secrétaire adjoint
Pascale Piérard	(Centre culturel Ourthe et Meuse)	trésorier
Jean-Luc Gustin	(Foyer culturel « Henri Simon » de Sprimont)	trésorier adjoint

Autres administrateurs

Audrey Bonhomme	(Centre culturel régional de Verviers)
Nathalie Caccialupi	(Centre culturel de Aiseau-Presles)
Pierre Fasbender	(Centre culturel de Habay)
Laurent Habran	(Foyer culturel de Florennes)
Sabine Lapôte	(Centre culturel de Walcourt)
Jacques-Yves Le Docte	(Maison de la Création, Centre culturel de Bruxelles-Nord)
Valérie Lossignol	(Centre culturel régional du Centre – La Louvière)
Delphine Masset	(Centre culturel de Dison)
Pierre Mativa	(Centre culturel de Wanze)
Bernard Michel	(Centre culturel de l'Entité fossoise)
Florence Vincent	(Centre culturel de Gerpennes)

Renouvellement du CA à l'occasion de l'Assemblée générale du 19 mai 2015

Faisaient partie du tiers sortant en 2015 : Justine Dandoy, Christophe Loyen, Etienne Pevenasse, Pascale Pierard, Audrey Bonhomme et Laurent Habran.

Tous se sont représentés et ont été réélus à l'occasion de l'AG du 19 mai. Ils seront sortants en 2018.

Trois postes d'administrateurs étaient vacants dans le tiers sortant en 2017.

Nathalie Caccialupi, Delphine Masset et Florence Vincent ont présenté leurs candidatures et ont été élues administratrices de l'ASTRAC.

Démissions en cours de l'année 2015

Aucune démission n'a eu lieu.

Renouvellement du bureau

Tous les membres du bureau ont été réélus à l'occasion du Conseil d'Administration du 18 juin 2015.

Réunions de l'ASTRAC

Le **Conseil d'administration** s'est réuni neuf fois en 2015 dans des lieux différents.

Dans la mesure du possible, ces réunions se sont tenues dans des Centres culturels non représentés au sein du CA ce qui permet aux administrateurs et au personnel de l'ASTRAC de rencontrer l'équipe hôte, de découvrir ses réalités et de visiter ses locaux. Le CA remercie chaleureusement les équipes du secteur qui l'ont accueilli en 2015.

Ci-dessous un aperçu des réunions du CA de l'année précédente et des principaux points à l'ordre du jour.

Une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale a eu lieu le 19 mars au Centre culturel régional du Centre à La Louvière.

La réunion « statutaire » de l'**Assemblée générale** a eu lieu le 19 mai au Centre culturel de l'Arrondissement de Huy.

Réunion du 13 janvier 2015 à Verviers

- Journée pro du 27 janvier
- Bouger les lignes
- Plateforme d'échange et de partage

Réunion du 12 février 2015 à Soignies

- Bouger les lignes
- Bilan Journée pro
- AG extraordinaire du 19 mars

Réunion du 19 mars 2015 à La Louvière

- Bouger les lignes
- Nouvelles 3C
- Application du décret, accompagnement des équipes
- Convention ACC-ASTRAC

Réunion du 23 avril 2015 à Philippeville

- Bouger les lignes
- Nouvelles 3C
- Application du décret, accompagnement des équipes, projet de vade-mecum, FAQ
- AG et rencontre du 19 mai
- Convention ACC-ASTRAC
- Rencontre ENCC à Riga

Réunion du 18 juin 2015 à Jamoigne

- Election du bureau
- Application du décret, nouvelles 3C
- Enjeux intersectoriels: rencontre avec la Ministre du 12 juin
- Bouger les lignes
- Coupole ASTRAC-ACC

Réunion du 10 septembre 2015 à Aiseau-Presles

- Application du décret, groupe FAQ
- Plateforme socioculturelle
- Coupole ACC-ASTRAC
- Plateforme d'Echange et de Partage
- Journée pro 2016
- Plateforme d'échange et de partage

Réunion du 8 octobre 2015 à Dison

- Actus secteur: application du décret, groupe FAQ
- Nouvelles 3C
- Plateforme socioculturelle: rencontre avec la Ministre du 18 septembre, plan d'action
- Coupole ACC-ASTRAC
- Journée pro 2016

Réunion du 19 novembre 2015 à Bertrix

- Journée pro 2016
- Projets ACC-ASTRAC: rencontre, vidéo, plaquette
- Plateforme socioculturelle,
- Enquête auprès des directeurs
- Bouger les lignes
- Coupole ACC-ASTRAC

Réunion du 17 décembre 2015 à Wanze

- Journée pro 2016
- Application du décret
- Nouvelles 3C
- Colloque Démocraties et Cultures
- Rencontre CC-Artistes du 14 décembre,
- Plateforme socioculturelle: rencontre avec la Ministre du 15 janvier

MEMBRES DE L'ASTRAC

En 2015, l'ASTRAC représentait :

- 105 membres effectifs (individuels), issus de 75 Centres culturels ou associations du secteur ;
- 105 institutions membres adhérents (dont 102 Centres culturels) ;
- 292 détenteurs de la Carte professionnelle, dont 248 membres adhérents de l'asbl ASTRAC (et 44 membres effectifs).

Membres effectifs de l'asbl en ordre de cotisation au 31 décembre 2015

PRENOM	NOM	CENTRE CULTUREL
1 Pierre	ANTHOINE	<i>Théâtre du Gymnase</i> - Centre culturel de Tubize
2 Luciano	BAREL	<i>Les Chiroux</i> - Centre culturel de Liège
3 Marie	BAUWENS	Le Foyer - Centre culturel de Perwez
4 Anne-Laure	BECHET	Centre culturel <i>Joseph Faucon</i> - Le Roeulx
5 Nadine	BEERLANDT	Centre culturel de Comines-Warneton
6 Valérie	BODART	Centre culturel de Ciney
7 Audrey	BONHOMME	Centre culturel Régional de Verviers
8 Omar	BOUCHAHROUF	Centre culturel d'Andenne
9 Nathalie	CACCIALUPI	Centre culturel d'Aiseau-Presles
10 Didier	CAILLE	Centre culturel régional du Centre
11 Régis	CAMBRON	<i>Terre Chevrotine</i> - Centre culturel de Sivry-Rance
12 Steve	CERISIER	Centre culturel de Rebecq
13 Jean-Pierre	CLINCKX	Centre culturel de Nassogne
14 Christophe	COLLARD	Centre culturel de Spa
15 Laetitia	CONTINO	Centre culturel Régional de Verviers
16 Emilie	COZAR	Centre culturel de Spa
17 Stéphanie	CROQUET	Centre culturel de Jodoigne
18 Emma	CUDIN	Centre culturel de Braives-Burdinne
19 Eric	DAMOISEAUX	Centre culturel de Spa
20 Justine	DANDOY	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
21 Laurent	DE BRUYN	Centre culturel de Spa
22 Fabienne	DE VUYST	Centre culturel de Thuin Haute Sambre
23 Magali	DECERF	Centre culturel de Spa
24 Julie	DECHAMPS	<i>Arrêt 59</i> - Centre culturel de Peruwelz
25 Didier	DELANNOY	Centre culturel de Floreffe
26 Philippe	DEMAN	Maison de la Culture de Tournai
27 Christian	DEREU	Centre culturel de Spa
28 Morgan	DI SALVIA	Maison culturelle de Quaregnon
29 Ratna	DITHAL	Centre culturel de Spa
30 Fernand	DUCHÈNE	Centre culturel de Thuin Haute Sambre
31 Cécile	DUPONT	Centre culturel de Florennes
32 Pierre	DUQUESNE	Centre Culturel de Soignies
33 Pierre	FASBENDER	Centre culturel de Habay
34 Hubert	FIASSE	Maison de la Culture Famenne - Ardenne
35 Charlotte	FIVET	Pays de Geminiacum
36 Karin	FONTAINE	<i>L'Entrela</i> - Centre culturel d'Evere
37 Laurence	GAROT	<i>Le Foyer</i> - Centre culturel de Perwez
38 Michel	GELINNE	<i>La Venerie</i> - Centre culturel de Watermael-Boisfort
39 Eddy	GIJSENS	<i>Cultur'Ama</i> - Centre Culturel de Amay
40 Denis	GILIS	Centre culturel d'Ans
41 Pierre	GILLES	<i>Action Sud</i> - Centre culturel de Viroinval
42 Elodie	GLIBERT	Centre culturel de Braine l'Alleud
43 Edith	GRANDJEAN	Centre culturel du Brabant wallon

PRENOM	NOM	CENTRE CULTUREL
44 Grégory	GRIGOLETTO	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse
45 Henri	GROSJEAN	Centre culturel de Spa
46 Thierry	GUERIN	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse
47 Jean-Luc	GUSTIN	Foyer culturel <i>Henri Simon</i> - Sprimont
48 Laurent	HABRAN	Foyer culturel de Florennes
49 Jean-Pierre	HOUET	Centre culturel d'Engis
50 Rachel	JANS	Centre culturel de Marchin
51 Thomas	KEMPENEERS	Centre culturel de Waremme
52 Mathieu	LALOT	Centre culturel de Beauraing
53 Sabine	LAPOTRE	Centre culturel de Walcourt
54 Christophe	LATET	Centre culturel de Durbuy
55 Yves	LE DOCTE	<i>Maison de la Création</i> - Centre culturel de Bruxelles-Nord
56 Marc	LECLEF	<i>La Posterie</i> - Centre culturel de Courcelles
57 Daphné	LECLEF	Coordination Centres culturels bruxellois
58 Amik	LEMAIRE	<i>Centre Armilaire</i> - Centre culturel de Jette
59 Christine	LEONARD	Centre culturel de Spa
60 Valérie	LOSSIGNOL	Centre culturel régional du Centre
61 Christophe	LOYEN	Centre culturel de Chênée
62 Sabine	MARCHETTI	<i>La Venerie</i> - Centre culturel de Watermael-Boisfort
63 Frédéric	MARECHAL	Centre culturel <i>René Magritte</i> - Lessines
64 Delphine	MASSET	Centre culturel de Dison
65 Eric	MAT	<i>Cinema Royal</i> - Centre culturel de Gembloux
66 Sandrine	MATHEVON	<i>Le Jacques Franck</i> - Centre culturel de St-Gilles
67 Pierre	MATIVA	Centre culturel de Wanze
68 Jérémy	MELCHIOR	Centre culturel de Spa
69 Bernard	MICHEL	Centre culturel de Fosses-la-Ville
70 Laurence	MOERENHOUT	<i>Espace Bernier</i> - Centre Culturel de Waterloo
71 Gaëlle	MONVILLE	Centre culturel de Spa
72 Bernard	MOTTET	Centre culturel de Rossignol-Tintigny
73 Caroline	PAROTTE	Centre culturel de Spa
74 Emmanuel	PAYE	Centre culturel de la Vallée de la Néthen
75 Pascal	PENICHOUX	Centre culturel de Bastogne
76 Brigitte	PEREMANS	Centre culturel de Rixensart
77 Hervé	PERSAIN	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
78 Etienne	PEVENASSE	Centre culturel de Gerpinnes
79 Alexandra	PHILIPPE	Centre culturel de Spa
80 Pascale	PIERARD	Centre culturel Ourthe et Meuse
81 Sandra	PIRARD	Centre culturel de Spa
82 Véronique	PISCART	Centre culturel de Hotton
83 Benoît	RAOULT	<i>Ecrin</i> - Centre culturel de Eghezee
84 Cécilia	RIGAUX	Centre culturel de Dison
85 Axelle	RISSELIN	Centre culturel du Pays des Collines
86 Patrick	ROBERT	Centre culturel de Frameries
87 Patricia	SANTORO	<i>CRAC'S</i> - Centre culturel de Sambreville
88 Catherine	SCUROLE	Centre culturel de Theux
89 Françoise	SERVAIS	Centre culturel de Stavelot
90 Saskia	SIMON	<i>Centre Armilaire</i> - Centre culturel de Jette
91 Martin	SMETS	<i>Espace Senghor</i> - Centre culturel d'Etterbeek
92 François	STRUYS	Centre culturel de Marchin
93 Josée	STRUYVELT	Centre culturel de Spa
94 Eve	THIEBAUT	<i>Pays de Geminiacum</i>
95 Alain	THOMAS	Centre culturel de Bertrix
96 Jean-Luc	URBAIN	Centre culturel de Thuin Haute Sambre
97 Laurent	VANBERGIE	Centre culturel d'Enghien

	PRENOM	NOM	CENTRE CULTUREL
98	Fabrice	VANDERSMISSEN	<i>CEC La Venerie</i> - Watermael-Boisfort
99	Florence	VINCENT	Centre culturel de Gerpinnes
100	Bernadette	VRANCKEN	<i>Le Fourquet</i> - Centre culturel de Berchem Saint Agathe
101	Stéphanie	WEISSER	<i>La Villa</i> - Centre culturel de Ganshoren
102	Thierry	WENES	Centre culturel de Fosses-la-Ville
103	Sébastien	WILKIN	Centre culturel du Beau Canton
104	Alain	WINANDY	Centre culturel de Spa
105	Jérôme	WYN	Centre culturel de Dison

**Institutions membres adhérents de l'ASTRAC (Centres culturels et associations du secteur)
en ordre de cotisation d'adhérent au 31 décembre 2015**

	CENTRE CULTUREL	code postal
1	<i>Maison de la Création</i> - Centre culturel de Bruxelles-Nord	1020
2	Centre culturel de Schaerbeek	1030
3	<i>Espace Senghor</i> - Centre culturel d'Etterbeek	1040
4	<i>Le Jacques Franck</i> - Centre culturel de Saint-Gilles	1060
5	<i>L'Escale du Nord</i> - Centre culturel de Anderlecht	1070
6	<i>Le Fourquet</i> - Centre culturel de Berchem	1082
7	<i>La Villa</i> - Centre culturel de Ganshoren	1083
8	<i>Centre Armilaire</i> - Centre culturel de Jette	1090
9	<i>L'Entrela</i> - Centre culturel de Evere	1140
10	<i>La Venerie</i> - Centre culturel de Watermael - Boisfort	1170
11	<i>Wolubilis</i> - Centre culturel de Woluwé-Saint-Lambert	1200
12	Centre culturel de Rixensart	1332
13	Centre culturel de Ottignies	1340
14	<i>Le Foyer</i> - Centre culturel de Perwez	1360
15	Centre culturel de Jodoigne	1370
16	<i>Espace Bernier</i> - Centre culturel de Waterloo	1410
17	Centre culturel de Braine l'Alleud	1420
18	Centre culturel de Rebecq	1430
19	<i>CLI</i> - Centre culturel de Ittre	1460
20	Centre culturel de Genappe	1470
21	<i>Théâtre du Gymnase</i> - Centre culturel de Tubize	1480
22	Centre culturel du Brabant wallon	1490
23	<i>Les Chiroux</i> – Centre culturel de Liège	4000
24	Centre culturel Ourthe et Meuse	4031
25	Centre culturel de Chênée	4032
26	Centre culturel de Seraing	4100
27	<i>Foyer culturel Henri Simon</i> – Centre culturel de Sprimont	4140
28	Centre culturel de Braives-Burdinne	4260
29	Centre culturel de Waremme	4300
30	Centre culturel de Ans	4432
31	Centre culturel de Saint-Georges	4470
32	Centre culturel de Engis	4480
33	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy	4500
34	Centre culturel de Wanze	4520
35	<i>Cultur'Ama</i> - Centre culturel de Amay	4540
36	Centre culturel de Marchin	4570
37	Centre culturel de Soumagne	4630
38	Centre culturel Régional de Verviers	4800
39	Centre culturel de Dison	4820
40	<i>Forum des Pyramides</i> - Centre culturel de Welkenraedt	4840
41	Centre culturel de Spa	4900

CENTRE CULTUREL	code postal
42 Centre culturel de Theux	4910
43 Centre culturel de Stavelot	4970
44 Centre culturel Régional de Namur	5000
45 <i>Cinéma Royal</i> - Centre culturel de Gembloux	5030
46 <i>CRAC'S</i> - Centre culturel de Sambreville	5060
47 Centre culturel de Fosses-la-Ville	5070
48 Centre culturel de Floreffe	5150
49 Centre culturel de Andenne	5300
50 <i>Ecrin</i> - Centre culturel de Eghezée	5310
51 Centre culturel Régional de Dinant	5500
52 Centre culturel de Hastière	5540
53 Centre culturel de Bièvre	5555
54 Centre culturel de Beauraing	5570
55 <i>Centre culturel des Roches</i> - Rochefort	5580
56 Centre culturel de Ciney	5590
57 Foyer culturel de Philippeville	5600
58 Foyer culturel de Florennes	5620
59 Centre culturel de Walcourt	5650
60 <i>Centre culturel Christian Colle</i> - Couvin	5660
61 <i>Action-Sud</i> - Centre culturel régional de Viroinval	5670
62 Centre culturel de Doische	5680
63 <i>L'Eden</i> - Centre culturel de Charleroi	6000
64 La Bourlette - Centre culturel de Anderlues	6150
65 La Posterie - Centre culturel de Courcelles	6180
66 <i>Fleurus Culture</i> – Centre culturel de Fleurus	6220
67 Centre culturel de Aiseau-Presles	6250
68 Centre culturel de Gerpinnes	6280
69 <i>SudHaiNa</i> - Centre culturel de Chimay	6464
70 Centre culturel de Thuin-Haute Sambre	6530
71 Centre culturel de Momignies	6590
72 Centre culturel de Bastogne	6600
73 Maison de la Culture d'Arlon	6700
74 Centre culturel de Habay	6720
75 Centre culturel de Rossignol-Tintigny	6730
76 Centre culturel de Athus-Aubange	6791
77 Centre culturel du Beau Canton	6810
78 Centre culturel de Bertrix	6880
79 Maison de la Culture Famenne-Ardenne	6900
80 Centre culturel de Durbuy	6940
81 Centre culturel de Nassogne	6950
82 Centre culturel de Hotton	6990
83 Centre culturel de Soignies	7060
84 <i>Centre culturel Joseph Faucon</i> - Le Roeulx	7070
85 Centre culturel de Frameries	7080
86 Centre culturel de Braine-le-Comte	7090
87 Centre culturel Régional du Centre - La Louvière	7100
88 <i>Le Sablon</i> - Centre culturel de Morlanwelz	7140
89 Centre culturel de Manage	7170
90 Centre culturel de Boussu	7300
91 Centre culturel de Colfontaine	7340
92 Maison culturelle de Quaregnon	7390
93 Maison de la Culture - Tournai	7500
94 Foyer culturel de Peruwelz - <i>Arrêt 59</i>	7600
95 Foyer socioculturel d'Antoing	7640
96 Centre culturel de Mouscron	7700

CENTRE CULTUREL	code postal
97 Centre culturel de Comines-Warneton	7780
98 Maison Culturelle d'Ath	7800
99 Centre culturel de Enghien	7850
100 Centre culturel <i>René Magritte</i> - Lessines	7860
101 Centre culturel du Pays des Collines	7880
102 Centre culturel de Leuze en Hainaut	7900
103 asbl CCRDL - Coopération culturelle régionale de Liège	4000
104 Concertation des Centres culturels bruxellois	1210
105 <i>Pays de Geminiacum</i>	6238

Détenteurs de la Carte pro et membres adhérents individuels de l'ASTRAC au 1 mars 2015*

PRENOM	NOM	CENTRE CULTUREL/association
1 Marc	ALEXANDRE	Centre culturel du Beau Canton
2 Marie-Elene	ALONSO	Centre culturel de Waremme
3 <i>Pierre</i>	<i>ANTHOINE</i>	<i>Théâtre du Gymnase - Centre culturel de Tubize</i>
4 Marie	ARCQ	Centre culturel de Walcourt
5 <i>Anne-Laure</i>	<i>BECHET</i>	<i>Centre culturel de Joseph Faucon - Le Roeulx</i>
6 <i>Nadine</i>	<i>BEERLANDT</i>	<i>Centre culturel de Comines - Warneton</i>
7 Fadila	BENBAKOURA	Centre culturel de Frameries
8 Chérif	BENNABI	Centre culturel de Gerpinnes
9 Patrice	BERTRAND	Centre culturel de Habay
10 Sylvain	BIGARE	Centre culturel de Stavelot
11 Emilie	BIGUET	Centre culturel de Comines - Warneton
12 Jacqueline	BLOMART	Centre culturel du Brabant wallon
13 Christian	BOCLINVILLE	Maison de la Culture Famenne - Ardenne
14 Marie-Odile	BOCLINVILLE	Maison de la Culture Famenne - Ardenne
15 Marielle	BOECKAERT	Foyer culturel de Florennes
16 Dorothy	BOLLETTE	Le Fourquet - Centre culturel de Berchem
17 Marc	BOUILLE	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse
18 Bernadette	BOURDOUXHE	Centre culturel de Soumagne
19 Ludivine	BOURGEOIS	Centre culturel de Braives-Burdinnes
20 Olivier	BOVY	Centre culturel de Chênée
21 Liliane	BOVY	Centre culturel d'Ans Alleu
22 Jean-Yves	BOYNE	Centre culturel Les Chiroux - Liège
23 Emmanuel	BRAS	La Venerie - Centre culturel de Watermael - Boisfort
24 Marie-Aude	BREYNE	Centre culturel de Comines - Warneton
25 Anne-Sophie	BRISBOIS	Centre culturel d'Ourthe et Meuse
26 Laurence	BROKA	Centre culturel de Chênée
27 Alain	BRONCKAERT	Centre culturel de Hannut
28 Anja	BÜCHERL	Centre culturel Les Chiroux - Liège
29 Emilien	BURLET	Centre culturel de Gerpinnes
30 Jonathan	BUSCARLET	Centre culturel du Brabant wallon
31 Jean-Claude	CADO	Centre culturel de Gerpinnes
32 <i>Didier</i>	<i>CAILLE</i>	<i>Centre culturel Régional du Centre - La Louvière</i>
33 Céline	CAPOUILLEZ	Centre culturel de Rixensart
34 Martine	CARDINAL	Centre culturel Les Chiroux - Liège

PRENOM	NOM	CENTRE CULTUREL
35 Dimitri	CARETTE	Centre culturel du Pays des Collines
36 Emmanuelle	CARO	Centre culturel de Theux
37 Martine	CARON	Centre culturel Régional du Centre - La Louvière
38 Steve	CERISIER	<i>Centre culturel de Rebecq</i>
39 Vanessa	CHABOTHIER	<i>Centre culturel de Wanze</i>
40 Carine	CHERON	Centre culturel de Rebecq
41 Krystel	CIURA	Coopération culturelle régionale de Liège
42 Jean-Pierre	CLINCKX	<i>Centre culturel de Nassogne</i>
43 Justine	CONSTANT	Coopération culturelle régionale de Liège
44 Julien	COOS	Centre culturel de Bièvre
45 Arnaud	COPPENS	Foyer culturel de Peruwelz - Arrêt 59
46 Valentine	COPPENS	Maison Culturelle - Ath
47 Didier	COQUET	Centre culturel de Comines - Warneton
48 Karine	CORTOT	SudHaiNa - Centre culturel de Chimay
49 Philippe	CRISPIN	Centre culturel de Rebecq
50 Stéphanie	CROQUET	<i>Centre culturel de Jodoigne</i>
51 Emma	CUDIN	<i>Centre culturel de Braives-Burdinnes</i>
52 Angela	CUTILLO	Centre culturel Jupille - Wandre
53 Michelle	DABEE	Centre culturel Jupille - Wandre
54 Jean-Marc	DAELE	Centre culturel de Dison
55 Delphine	DASSIS	Centre culturel de Chênée
56 Christophe	DAVENNE	Ecrin - Centre culturel de Eghezée
57 Aurélie	DE BACKER	Centre culturel de Rebecq
58 Anne-Catherine	DE BAST	Centre culturel d'Engis
59 Gaëlle	DE FAYS	Ecrin - Centre culturel de Eghezée
60 David	DE MEUTER	Le Jacques Franck - Centre culturel de Saint-Gilles
61 Jessica	DE PELSMAEKER	Centre culturel du Brabant wallon
62 Joëlle	DE POORTER	Maison de la Culture Famenne - Ardenne
63 Thibault	DE RIDDER	Centre culturel de Nassogne
64 Marie	DEBATTY	Maison de la Culture Famenne - Ardenne
65 Elodie	DEBORGIES	Centre culturel du Pays des Collines
66 Sarah	DEBOVE	Centre culturel du Brabant wallon
67 Julie	DECHAMPS	<i>Foyer culturel de Peruwelz - Arrêt 59</i>
68 Renaud	DECHANET	Centre culturel de Hannut
69 Stéphanie	DEHEZ	Centre culturel de Stavelot
70 Yves	DELBECKE	Centre culturel du Pays des Collines
71 Annick	DELCHAMBRE	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
72 Christine	DELCULÉE	Foyer culturel de Florennes
73 Julie	DELECOCQ	Centre culturel du Brabant wallon
74 Olivier	DELEPLANQUE	Foyer socioculturel d'Antoing
75 Vincent	DELVOYE	Centre culturel d'Ans Alleur
76 Pascale	DEMEUSE	Centre culturel de Frameries
77 Jacqueline	DEMOITIE	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
78 Lucette	DERONNE	Centre culturel du Pays des Collines
79 Christian	DESTINE	Maison de la Culture Famenne - Ardenne

PRENOM	NOM	CENTRE CULTUREL
80 Thomas	DESTREE	Centre culturel d'Engis
81 Caroline	DEVENTER	Coopération culturelle régionale de Liège
82 Benjamin	DEVILLERS	Centre culturel Jupille – Wandre
83 Ludovic	DEVRIENDT	CLI – Centre culturel de Ittre
84 Yasmine	DEVRIM	Espace Bernier – Centre culturel de Waterloo
85 Océane	DEZELLE	SudHaiNa – Centre culturel de Chimay
86 Silvana	DI CALOGERO	Centre culturel de Gerpinnes
87 Pierre	DION	Centre culturel de Bièvre
88 Sandrine	DONNAY	Coopération culturelle régionale de Liège
89 Claudy	DONOT	Foyer culturel de Florennes
90 Françoise	DOSSIN	Centre culturel du Brabant wallon
91 Isabelle	DOYEN	Centre culturel de Jodoigne
92 Dorothée	DUJEU	Centre culturel de Walcourt
93 <i>Cécile</i>	<i>DUPONT</i>	<i>Foyer culturel de Florennes</i>
94 Jonathan	DUPONT	Centre culturel du Beau Canton de Gaume
95 Maud	DUTHOIT	Foyer culturel de Peruwelz – Arrêt 59
96 Valérie	DUTRON	Maison de la Culture – Arlon
97 Christine	ERGO	Centre culturel de Enghien
98 <i>Pierre</i>	<i>FASBENDER</i>	<i>Centre culturel de Habay</i>
99 Conchita	FERNANDEZ	Centre culturel d'Engis
100 Fiore	FINOCCHIO	Centre culturel d'Ans Alleur
101 Jacqueline	FOURNY	Centre culturel du Beau Canton de Gaume
102 Benoît	FRERE	Espace Senghor – Centre culturel d'Etterbeek
103 Jonas	GAZON	Centre culturel de Chênée
104 Christel	GHIN	Espace Bernier – Centre culturel de Waterloo
105 <i>Denis</i>	<i>GILIS</i>	<i>Centre culturel d'Ans Alleur</i>
106 <i>Pierre</i>	<i>GILLES</i>	<i>Action-Sud – Centre culturel régional de Viroinval</i>
107 Nicolas	GILSON	Centre culturel de Theux
108 Karin	GODARD	Ecrin - Centre culturel de Eghezée
109 Viviane	GODON	Centre culturel de Hannut
110 Cédric	GOFFIN	Centre culturel de Habay
111 André	GOLDBERG	Le Jacques Franck – Centre culturel de Saint-Gilles
112 Michèle	GONAY	Centre culturel de Theux
113 Marie	GOOR	Centre culturel de Chênée
114 Sarah	GOUSSET	Centre culturel du Pays des Collines
115 Virginie	GRAHOVAC	Le Fourquet – Centre culturel de Berchem
116 <i>Renaud</i>	<i>GRIGOLETTO</i>	<i>Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse</i>
117 <i>Thierry</i>	<i>GUERIN</i>	<i>Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse</i>
118 <i>Laurent</i>	<i>HABRAN</i>	<i>Foyer culturel de Florennes</i>
119 Marie	HAINAUT	Maison de la Culture – Arlon
120 <i>Marie</i>	<i>HARDY</i>	<i>Centre culturel de Bièvre</i>
121 Pierre	HARDY	Centre culturel René Magritte – Lessines
122 Marie-Pierre	HERION	Théâtre du Gymnase – Centre culturel de Tubize
123 Pierre	HOLLEMAERT	Théâtre du Gymnase – Centre culturel de Tubize
124 Marie-Jeanne	HONNOF	Ecrin – Centre culturel de Eghezée

	PRENOM	NOM	CENTRE CULTUREL
125	Martine	HOST	Foyer socioculturel d'Antoing
126	Annick	HOUCARD	Centre culturel de Bertrix
127	<i>Jean-Pierre</i>	<i>HOUET</i>	<i>Centre culturel d'Engis</i>
128	Claire	HUBERT	Centre culturel de Nassogne
129	Céline	HUICQ	Foyer socioculturel d'Antoing
130	Stéphane	JACOB	La Venerie – Centre culturel de Watermael - Boisfort
131	<i>Rachel</i>	<i>JANS</i>	<i>Centre culturel de Marchin</i>
132	Catherine	JANSSEN	Centre culturel Les Chiroux - Liège
133	Anne	JAVAUX	Centre culturel de Rixensart
134	Bénédicte	JEANBAPTISTE	Centre culturel de Waremme
135	Isabelle	JEANDRAIN	Centre culturel de Walcourt
136	Stéphane	KARNIER	Centre culturel de Walcourt
137	Christophe	KAUFFMAN	Centre culturel de Soumagne
138	<i>Thomas</i>	<i>KEMPENEERS</i>	<i>Centre culturel de Waremme</i>
139	Myriam	KINO	Centre culturel de Comines-Warnton
140	Françoise	KOLEN	Centre culturel du Brabant wallon
141	Jeremy	LACAVE	Centre culturel de Rossignol-Tintigny
142	Jacky	LACROIX	Centre culturel de Dison
143	Isabelle	LALLEMAND	Centre culturel de Floreffe
144	Elodie	LAMBERT	Foyer culturel Henri Simon – Sprimont
145	Aurélie	LAMBERT	Maison Culturelle - Ath
146	Xavier	LAMBERTZ	Centre culturel de Hannut
147	Dominique	LAMETTE	Maison de la Culture Famenne-Ardenne
148	Daniel	LAMOTTE	Centre culturel du Beau Canton de Gaume
149	<i>Sabine</i>	<i>LAPOTRE</i>	<i>Centre culturel de Walcourt</i>
150	<i>Christophe</i>	<i>LATET</i>	<i>Centre culturel de Durbuy</i>
151	Charlotte	LAUNOY	Le Jacques Franck – Centre culturel de Saint-Gilles
152	Valérie	LEFEVRE	Théâtre du Gymnase – Centre culturel de Tubize
153	Marie-Céline	LEGROS	Centre culturel de Flémalle
154	Edwige	LEJEUNE	Centre culturel René Magritte – Lessines
155	Anne	LELEUX	Maison Culturelle – Ath
156	André	LEMESTREZ	Centre culturel d'Ans Alleur
157	Marianne	LENAERTS	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
158	Delphine	LEROY	Foyer culturel de Peruwelz – Arrêt 59
159	Claude	LESIRE	Centre culturel de Floreffe
160	Anne-Françoise	LESSUISSE	Centre culturel Les Chiroux – Liège
161	Aurélie	LEURIDENT	Centre culturel de Jodoigne
162	Tiphanie	LOICQ	Centre culturel de Gerpinnes
163	<i>Valérie</i>	<i>LOSSIGNOL</i>	<i>Centre culturel Régional du Centre – La Louvière</i>
164	Nathalie	LOURTIE	CLI – Centre culturel de Ittre
165	<i>Christophe</i>	<i>LOYEN</i>	<i>Centre culturel de Chênée</i>
166	Sophie	LOYEN	Centre culturel de Chênée
167	Robin	LUCAS	Maison de la Culture – Arlon
168	Pol	MABILLE	Centre culturel de Walcourt
169	Michel	MAINIL	Centre culturel Régional du Centre – La Louvière

PRENOM	NOM	CENTRE CULTUREL
170 Rachid	MALLAL	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse
171 Leila	MARCHANDISE	Centre culturel d'Ourthe et Meuse
172 Philippe	MARECHAL	Centre culturel d'Engis
173 Frédéric	MARECHAL	Centre culturel René Magritte-Lessines
174 Alix	MARIAULE	Espace Bernier - Centre culturel de Waterloo
175 Myriam	MARIAULE	Centre culturel René Magritte-Lessines
176 Denis	MARTIN	Centre culturel de Waremme
177 Véronique	MARTIN	Foyer socioculturel d'Antoing
178 Carine	MASSA	Centre culturel de Dison
179 Céline	MASSET	Centre culturel Jupille-Wandre
180 <i>Delphine</i>	<i>MASSET</i>	<i>Centre culturel de Dison</i>
181 Nathalie	MASY	Théâtre du Gymnase - Centre culturel de Tubize
182 Virginie	MATHE	Centre culturel de Bastogne
183 <i>Sandrine</i>	<i>MATHEVON</i>	<i>Le Jacques Franck - Centre culturel de Saint-Gilles</i>
184 Daniela	MATHUS	Centre culturel Jupille-Wandre
185 <i>Pierre</i>	<i>MATIVA</i>	<i>Centre culturel de Wanze</i>
186 Ingrid	MAUDOUX	Centre culturel de Stavelot
187 Marie-Anne	MAZURKIEWICZ	Centre culturel d'Ourthe et Meuse
188 Bénédicte	MERLAND	Centre culturel Les Chiroux-Liège
189 Joachim	MERTENS	Espace Senghor - Centre culturel d'Etterbeek
190 Fabrice	MERTENS	Centre culturel de Nassogne
191 Cécile	MESTREZ	Centre culturel Les Chiroux-Liège
192 Nathalie	MEURANT-PAILHE	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
193 Bernadette	MICHAUX	Centre culturel de Braives-Burdinnes
194 Véronique	MICHEL	Centre culturel Les Chiroux-Liège
195 <i>Bernard</i>	<i>MICHEL</i>	<i>Centre culturel de Fosses-la-ville</i>
196 <i>Laurence</i>	<i>MOERENHOUT</i>	<i>Espace Bernier - Centre culturel de Waterloo</i>
197 Geoffrey	MORNARD	Centre culturel de Waremme
198 Pierre	MOSSOUX	Centre culturel de Marchin
199 <i>Bernard</i>	<i>MOTTET</i>	<i>Centre culturel de Rossignol-Tintigny</i>
200 Frédéric	MULLER	Centre culturel de Dison
201 Laurent	NAWROCKI	Centre culturel de Frameries
202 Laurence	NOEL	Ecrin - Centre culturel de Eghezée
203 Delphine	NOEL	Maison de la Culture Famenne-Ardenne
204 Nicolas	NSAKALA	Centre culturel du Beau Canton de Gaume
205 Miguel	PAILLOT	Centre culturel du Beau Canton de Gaume
206 <i>Pascal</i>	<i>PENICHOUX</i>	<i>Centre culturel de Bastogne</i>
207 Laura	PEREZ CASTELLANO	Maison de la Culture Famenne-Ardenne
208 <i>Hervé</i>	<i>PERSAIN</i>	<i>Centre culturel de l'Arrondissement de Huy</i>
209 Barbara	PETITJEAN	Le Jacques Franck - Centre culturel de Saint-Gilles
210 Engelbert	PETRE	Maison Culturelle – Ath
211 <i>Etienne</i>	<i>PEVENASSE</i>	<i>Centre culturel de Gerpennes</i>
212 <i>Pascale</i>	<i>PIERARD</i>	<i>Centre culturel d'Ourthe et Meuse</i>
213 Nancv	PIERRET	Centre culturel d'Ourthe et Meuse
214 Sylvia	PIGARELLA	Théâtre du Gymnase – Centre culturel de Tubize

PRENOM	NOM	CENTRE CULTUREL
215 Denis	PILETTE	Centre culturel de Enghien
216 Vanessa	PINOY	Centre culturel de Genappe
217 Jonathan	PIRARD	Centre culturel Jupille-Wandre
218 Luc	PIROTTE	Foyer culturel Henri Simon - Sprimont
219 <i>Véronique</i>	<i>PISCART</i>	<i>Centre culturel de Hotton</i>
220 Brice	PLAINCHAMP	Centre culturel de Rossignol-Tintigny
221 Marie - Pascale	POIRRIER	Centre culturel de Nassogne
222 Angélique	PONCELET	Centre culturel de Hotton
223 Hélène	PONCIN	Maison de la Culture Famenne-Ardenne
224 Pascale	PRINGALLE	Espace Bernier - Centre culturel de Waterloo
225 Louis	PRINTZ	Foyer culturel de Peruwelz – Arrêt 59
226 <i>Benoît</i>	<i>RAOULT</i>	<i>Ecrin - Centre culturel de Eghezée</i>
227 Laetitia	RASSCHAERT	La Venerie - Centre culturel de Watermael-Boisfort
228 Joseph	REYNAERTS	Centre culturel de Soumagne
229 Charline	RIGA	Centre culturel de Wanze
230 Claire	RIGAUX	Centre culturel de Jodoigne
231 <i>Cécilia</i>	<i>RIGAUX</i>	<i>Centre culturel de Dison</i>
232 <i>Axelle</i>	<i>RISSELIN</i>	<i>Centre culturel du Pays des Collines</i>
233 <i>Patrick</i>	<i>ROBERT</i>	<i>Centre culturel de Frameries</i>
234 Christophe	ROLIN	Centre culturel du Brabant wallon
235 Brigitte	ROMAIN	Centre culturel de Fosses-la-ville
236 Anne	ROMBOUX	Centre culturel de Marchin
237 Pierre	SABBE	Foyer socioculturel d'Antoing
238 Maïté	SAINT-GUILAIN	Centre culturel du Brabant wallon
239 Christian	SCAUT	Foyer culturel de Florennes
240 Marie	SCHMITZ	Centre culturel du Beau Canton de Gaume
241 Luc	SCHOUKENS	CLI – Centre culturel de Ittre
242 Christophe	SCOHIER	Ecrin – Centre culturel de Eghezée
243 <i>Catherine</i>	<i>SCUROLE</i>	<i>Centre culturel de Theux</i>
244 Antoinette	SERVAIS	Le Fourquet – Centre culturel de Berchem
245 <i>Françoise</i>	<i>SERVAIS</i>	<i>Centre culturel de Stavelot</i>
246 Jeannine	SIENKIEWICZ	Maison de la Culture Famenne-Ardenne
247 Karin	SIMON	Centre culturel Les Chiroux-Liège
248 Nathalie	SIMON	Centre culturel de Marchin
249 Caroline	SOILLE	Centre culturel de Durbuy
250 Simon	SORIS	Centre culturel de Comines - Warneton
251 Bruno	SOUDAN	Théâtre du Gymnase - Centre culturel de Tubize
252 Dominique	SPEECKAERT	Le Jacques Franck - Centre culturel de Saint-Gilles
253 Mélanie	STRAUS	Maison Culturelle - Ath
254 <i>François</i>	<i>STRUYS</i>	<i>Centre culturel de Marchin</i>
255 Isabelle	TELLIER	Foyer socioculturel d'Antoing
256 Elisabeth	THISE	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
257 Annie	THOMAS	Le Jacques Franck - Centre culturel de Saint-Gilles
258 Evelyne	THOMAS	Centre culturel Régional de Verviers
259 <i>Alain</i>	<i>THOMAS</i>	<i>Centre culturel de Bertrix</i>

261	Pia	VAN BOXTEL	Espace Senghor - Centre culturel d'Etterbeek
262	Zoé	VAN CAMPENHOUT	Centre culturel de Bièvre
263	Thierry	VAN DEN EYNDE	Centre culturel de Fosses-la-ville
264	Marjorie	VAN DEN HAUWE	Foyer culturel de Peruwelz - Arrêt 59
265	Nicky	VAN DURME	Centre culturel de Habay
266	Julie	VAN HENDEN	Centre culturel de Waremme
267	Isabelle	VAN KERREBROECK	Centre culturel de Marchin
268	<i>Laurent</i>	<i>VANBERGIE</i>	<i>Centre culturel de Enghien</i>
269	Valérie	VANDEN HOVE	Centre culturel de Genappe
270	Catherine	VANDENBOSCH	Centre culturel du Brabant wallon
271	Céline	VANDERKELEN	Théâtre du Gymnase - Centre culturel de Tubize
272	Renaud	VANDERNOOT	Le Jacques Franck - Centre culturel de Saint-Gilles
273	Jean-Paul	VANESSE	Centre culturel du Pays des Collines
274	Marie-Joëlle	VENDREDI	Centre culturel de Stavelot
275	Sophie	VERBROUCK	Centre culturel d'Engis
276	Fabrice	VIDAL	Le Jacques Franck - Centre culturel de Saint-Gilles
277	Jonathan	VIDOUSE	Centre culturel Les Chiroux - Liège
278	Niels	VINCENT	Centre culturel de Theux
279	<i>Florence</i>	<i>VINCENT</i>	<i>Centre culturel de Gerpinnes</i>
280	Pénélope	VISSE	Centre culturel du Pays des Collines
281	Pierre	VROYE	Espace Bernier - Centre culturel de Waterloo
282	Graziella	WATTECAMPS	Foyer socioculturel d'Antoing
283	<i>Thierry</i>	<i>WENES</i>	<i>Centre culturel de Fosses-la-ville</i>
284	Xavier	WILQUET	Centre culturel de Jodoigne
285	<i>Sébastien</i>	<i>WILKIN</i>	<i>Centre culturel du Beau Canton de Gaume</i>
286	Thomas	WILLAIME	Centre culturel de Floreffe
287	Denis	WILLEMS	Centre culturel Jupille-Wandre
288	Michaël	WILLEMS	Centre culturel d'Engis
289	Emmanuelle	WINDELINCKX	Centre culturel du Brabant wallon
290	Sarah	WLOMAINCK	Foyer socioculturel d'Antoing
291	<i>Jérôme</i>	<i>WYN</i>	<i>Centre culturel de Dison</i>
292	Bruno	WYNANDS	Centre culturel de Fosses-la-ville

*** Les membres effectifs de l'ASTRAC peuvent obtenir leur Carte pro gratuitement. Les 44 membres effectifs de l'asbl ASTRAC détenteurs de la Carte pro sont repris en italique dans le tableau.**

PERSPECTIVES 2016

Les perspectives de l'ASTRAC pour 2016 sont basées sur :

- face au contexte politique et budgétaire difficile, la détermination de poursuivre la défense du secteur et de ses équipes, de porter et valoriser leurs valeurs, leurs méthodes de travail et leurs aspirations pour la société de demain ;
- dans ce contexte, la défense d'une application « pleine » du décret en tant que moyen de consolidation du secteur et vecteur d'un renouveau porté par les équipes professionnelles et les citoyens ;
- toujours dans ce contexte, la poursuite de nos investissements dans les espaces de solidarité qui permettront de renforcer et élargir nos combats ;
- en lien avec ce qui précède, une volonté d'entretenir, voire de renforcer et/ou de renouveler nos méthodes ascendantes et participatives pour garantir la conception et la mise en œuvre de nos actions par et pour les travailleurs de terrain ;
- dans la mesure du possible, la continuation de nos actions récurrentes de mise en réseau des professionnels en Centres culturels, pour favoriser l'échange et le partage d'expériences, d'informations et de pratiques et nourrir le travail quotidien des professionnels en Centres culturels tout en stimulant le développement de visions et de paroles communes ;
- la poursuite du chantier avec l'ACC pour construire une Coupole fédérative des Centres culturels et la rendre opérationnelle à travers d'une série de projets et un espace institutionnel communs ;
- la défense d'un renforcement de notre action pour les années à venir, le renouvellement de notre demande de reconnaissance suite à l'actualisation du dossier introduit auprès de la FWB fin 2014 à la lumière des résultats des réflexions menées avec l'ACC.

Pistes d'action et projets 2016, suivant nos missions

(1) Développer la communication, les échanges, les coopérations et les synergies entre les professionnels

- L'organisation des **rencontres professionnelles** sera poursuivie, avec des ateliers participatifs complétés d'autres « formules » pour nourrir le travail quotidien des équipes et les mobiliser et inspirer autour de questions et enjeux de société pertinents :

→ Poursuite de la **Journée de rencontres professionnelles** en tant que journée « inter-métiers » ;

La Journée pro 2016 abordera les questions des rôles et des pouvoirs politiques des Centres culturels et de la militance de leurs professionnels au travers une série d'interventions en plénière et des ateliers de travail partagés.

Nous resterons attentif au suivi et notamment à la qualité et à la diffusion rapide des rapports des ateliers.

Nous examinerons la possibilité d'approfondir certaines thématiques abordées dans le cadre de nouveaux partenariats et sous une forme à définir encore.

→ L'AG statutaire sera l'occasion de proposer un moment d'échange et de récolte de vécus et de paroles autour des actualités du secteur, entre professionnels du secteur.

→ Le projet de la **Plateforme d'Echange et de Partage** restera au ralenti dans l'attente de moyens nouveaux. Aucune rencontre n'est prévu dans ce contexte. Voir aussi ci-dessous.

- La **Carte pro** de l'ASTRAC est aussi un outil de liaison qui s'adresse en particulier aux professionnels autres que directeurs et animateurs. Nous continuerons à le développer, tout en examinant de pistes pour élargir sa diffusion.
- Faute de moyens, nous nous appuierons sur nos partenaires de l'ACC pour la mise en réseau des équipes et des professionnels au niveau **international** via l'ENCC.

(2) Informer les professionnels des Centres culturels, proposer des formations sur des thèmes liés aux pratiques professionnelles et à l'actualité du secteur

- La diffusion régulière d'informations, d'éclaircissements et de positionnements sur les actualités du secteur répond à une attente exprimée par de nombreux professionnels du secteur.

Nos **outils de communication** seront maintenus et, si nécessaire, optimisés, afin de pouvoir garantir des contacts directs et permanents avec les équipes.

En parallèle, la réflexion en cours avec l'ACC sur la mutualisation des outils de communication et le développement d'outils communs sera poursuivie. Une concertation ACC-ASTRAC régulière assurera une information coordonnée du secteur, basée sur la cohérence et/ou la complémentarité des messages diffusés par les partenaires.

Nos perspectives portent sur :

- le maintien d'une communication régulière :
 - o min. 12 **brèves électroniques** ;
 - o diffusion des **offres d'emploi** et des **annonces du secteur** ;
 - la poursuite du développement du nouveau **site internet** ;
 - dans la mesure du possible, une certaine alimentation de la boîte à outils de la Plateforme d'Echange et de Partage virtuelle: récolte et mise en ligne des outils et informations issus du terrain en lien avec la transition vers le nouveau décret ;
- En lien avec l'enjeu de la **formation** des équipes des Centres culturels, nos énergies seront consacrées de manière prioritaire à la question de l'**accompagnement de la transition vers le nouveau décret**.

→ Nous participerons activement aux travaux de réflexion dans ce contexte.

→ Nous continuerons à mettre le local de l'ASTRAC à Jamoigne à la disposition des équipes pour des mises au vert axées notamment sur la transition vers le nouveau décret, en restant à leur disposition pour développer des formules d'accompagnement sur mesure.

L'ASTRAC n'est pas un opérateur de formation et ne dispose pas de moyens suffisants pour développer des formations conséquentes, malgré les besoins pressants qui existent sur le terrain.

→ Nous soutiendrons, en 2016 également, les projets de formations émergents pour répondre à ses besoins.

→ Nous poursuivrons l'organisation d'espace-temps (in)formatifs basés sur l'échange et le partage entre professionnels du secteur dans le cadre de nos rencontres.

(3) Organiser une réflexion permanente, alimenter les débats publics sur les pratiques, les métiers et les orientations du secteur

La particularité de l'ASTRAC est de mener une réflexion partagée continue avec les équipes et les professionnels du secteur sur les questions et les enjeux qui les concernent.

Notre volonté est de maintenir et de toujours renouveler ce dialogue avec le terrain qui est le garant de la représentativité des points de vue et positions que nous portons.

Afin d'approfondir et élargir cette réflexion, à la fois dans ses contenus et dans ses impacts, nous poursuivons nos relations et nos synergies avec les autres acteurs fédératifs du secteur, l'ACC notamment, ainsi que notre présence active dans les lieux de concertation et de solidarité intersectoriels et transversaux comme la Plateforme des fédérations socioculturelles.

Nous poursuivons bien évidemment notre participation active aux différents groupes de travail et de réflexion du secteur ainsi qu'aux instances d'avis dans lesquels nous sommes mandatés.

Dans la mesure du possible, nous participerons à l'opération Bouger les Lignes afin de pouvoir, en partenariat avec les autres fédérations, réseaux et concertations du secteur, informer les équipes du secteur du déroulement, des résultats et des perspectives de l'opération, organiser le cas échéant leur participation, susciter des contributions aux réflexions et construire une parole sectorielle à porter dans ce contexte.

(4) Valoriser et promouvoir le travail des professionnels des Centres culturels, l'action du secteur et le rôle de la culture dans la société

Faire connaître et expliquer les travaux des professionnels en Centres culturels, contribuer à améliorer la visibilité de l'action du secteur font partie des enjeux prioritaires pour lutter contre la fragilisation des Centres culturels dans le contexte d'aujourd'hui.

- L'ASTRAC poursuivra, en partenariat avec l'ACC, les réflexions et projets pour créer des outils de présentation et de promotion du secteur.
 - ➔ La diffusion d'un guide de présentation des Centres culturels, complété d'un site internet, est envisagée pour le deuxième semestre. La concrétisation de ce projet sera définie en fonction des moyens nouveaux qui pourront être mobilisés. Une aide extraordinaire sera demandée à la FWB.
- La réalisation d'un « plan presse » et sa mise en œuvre à partir du printemps 2016 visera de donner une visibilité positive aux Centres culturels auprès d'un public large.
- Avec l'ACC, une évaluation sera réalisée de la rencontre « Centres culturels et artistes » du 14 décembre 2015 à Bruxelles en vue de l'éventuelle organisation d'une rencontre similaire en Wallonie.
- Et enfin, la **Carte pro** est également un outil de valorisation qui permet de rendre visible son appartenance au secteur. Le projet sera poursuivi en recherchant à multiplier nos partenariats avec des opérateurs autres que Centres culturels.

(5) Défendre les intérêts des professionnels du secteur et ceux des Centres culturels, les représenter auprès de l'opinion publique, des médias, des pouvoirs publics et des décideurs à tous les niveaux

L'ASTRAC continuera, en tant qu'organisation représentative, à faire entendre la voix des équipes et des professionnels des Centres culturels et à défendre leurs intérêts dans l'ensemble des débats publics qui les concernent.

Dans le contexte budgétaire et politique très compliqué d'aujourd'hui, cette mission nous paraît de la plus haute importance. Une mobilisation des équipes sera assurée autour de la défense du secteur et du projet de société qu'il incarne et anime, par le biais d'actions qui seront conçues avec la participation active des professionnels, suivant les actualités.

- ➔ Nous suivrons de près et organiserons une sensibilisation la plus large possible autour des problèmes rencontrés par les Centres culturels et leurs équipes suite au contexte d'impasse budgétaire. Nous publierons les **résultats de l'enquête** auprès des directions sur les impacts de l'austérité et assurerons leur diffusion auprès de la presse et du monde politique.

- Nous défendrons une « véritable » application du décret du 21 novembre 2013 avec le meilleur financement possible et avec un accompagnement adapté des professionnels du secteur pour garantir une transition qui fait sens.
- Nous continuerons à sensibiliser les différents interlocuteurs concernés à la nécessité de consolider la professionnalisation du secteur en assurant l'avenir des emplois et de la qualité de travail au sein des Centres culturels. Nous tenterons, entre autres, de rechercher de nouvelles synergies avec les syndicats en vue d'actions communes.
- Nous contribuerons à faciliter la mobilisation des professionnels des Centres culturels dans le cadre d'initiatives transversales pour défendre des enjeux de sociétés partagés avec d'autres acteurs de la Culture et du non-marchand et avec des groupements de citoyens.

Pour représenter et défendre les professionnels en Centres culturels,

- nous poursuivrons notre participation active aux travaux de la 3C, ainsi qu'aux autres instances d'avis et organismes consultatifs auxquels nous serons associés ;
- nous chercherons à intensifier nos relations avec les différentes organisations représentatives et fédératives proches des Centres culturels : l'ACC pour commencer mais aussi les concertations et réseaux régionaux ou thématiques, ainsi que des acteurs externes au secteur ;
- nous renforcerons nos contacts avec la presse en lien avec un « plan presse » pour assurer une visibilité positive au secteur et relayer les besoins et les aspirations de ses professionnels ;
- nous assurerons, de manière coordonnée avec l'ACC, l'information permanente des élus francophones sur les questions et enjeux des professionnels du secteur ;
- nous poursuivrons nos contacts constructifs avec l'Administration et l'Inspection ;
- nous participerons activement à la concertation entre le secteur et le Cabinet Culture.

Nous continuerons à veiller au contact permanent avec le terrain grâce à l'organisation régulière de moments de rencontre et à travers les réunions mensuelles du Conseil d'Administration.

Celui-ci poursuivra son rôle d'intermédiaire et de relais, en assurant autant que possible sa représentativité par rapport aux différentes composantes du secteur (représentativité régionale, selon les tailles, situations, caractère urbain ou rural des Centres culturels et tenant compte des différents métiers, de la répartition entre hommes et femmes, « anciens » et jeunes, ...).



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Service public de Wallonie



European Network of Cultural Centres

**L'ASTRAC est soutenue par La Fédération Wallonie - Bruxelles et le Service Public de Wallonie.
Elle est membre de l'ENCC, le Réseau européen des Centres culturels.**



Réseau des professionnels en Centres culturels asbl